

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE DE DIRECTION
Séance du 04 Juillet 2013**

Date de convocation :
Le 25 juin 2013

Nombre :
- délégués titulaires : 17
- de présents : 11
- de votants : 11

- délégués suppléants : 12
- de présents : 4
- de votants : 3

L'an deux mille treize, le 04 juillet à dix-huit heures, le Comité de Direction s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Guy HUART, Président, suite à la convocation qui lui a été faite le 25 juin 2013.

Étaient présents (15) :

M. Philippe BAUDRIN, M. Mattéo GUALANO, M. Hervé BROUILLARD, M. Dominique LYMER, M. Jacques SCHNEIDER, Mme Josée THÉOLAT, M. Guy HUART, M. Jean-Marie RICHEZ, Mme Denise CAPELLE, M. Bernard KAMINSKI, Mme Renée STIÉVENART, Mme Monique GUILBERT, Mme Élisabeth GONDY et Mme Yveline DRUELLE, M. Jean-Pierre GODEVIN.

Absents excusés et non représentés : (2)

M. Michel LATAWIEC, Mme Laurence PEAN.

N° d'inscription de l'acte
soumis à l'obligation de
transmission au Représentant
de l'État :
13/016/1

Secrétaire de Séance :
Mme Isabelle DUSCHET

Nos Réf : ID/IC

OBJET :

- Complément plan marketing 2013/Insertions publicitaire/second semestre

Ainsi fait et délibéré en
séance les jours, mois et an
suscités.
Le Président,
Guy HUART

Vu le Code du Tourisme, et notamment ses articles L133-1 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Valenciennes Métropole en date du 05 avril 2012, laquelle a décidé de la création d'un office de tourisme constitué sous forme d'établissement public à caractère industriel et commercial (ÉPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

Vu les statuts de l'ÉPIC, approuvés par le Comité de Direction du 15 juin 2012 et notamment les articles 1 et 4 ;

Vu la Convention portant missions et objectifs intervenant entre Valenciennes Métropole et l'Office de Tourisme ;

Vu la délibération n°2012/026 approuvé par le Comité de Direction dans sa séance du 13 décembre 2012 ;

Le plan marketing présente les insertions publicitaires, réparties sur l'année et choisies selon différents critères : type de supports (magazine, radio, web...), zone de diffusion, cibles et objectifs visés.

Considérant que le budget prévisionnel 2013 prévoit une ligne budgétaire de 8500,00 € pour les opportunités de communication reçues au cours de l'année, l'OTC VM a sélectionné trois propositions d'insertions publicitaires à réaliser dans le courant du 2^{ème} semestre :

- Mise en valeur du patrimoine minier du Valenciennois, classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 2012 :

- Dans le numéro d'octobre 2013 du Magazine « The World Heritage Review ». Il s'agit de l'unique publication officielle du Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO éditée à 5 000 exemplaires et distribuée aux organismes de tourisme nationaux et internationaux. Ce magazine est également envoyé en version électronique à 90 000 abonnés sur le site



du Patrimoine Mondial et en libre accès sur le site, recevant 600 000 visites/mois. Il est publié 4 fois/an en anglais, français et espagnol (publicités traduites dans chacune des langues sans frais supplémentaires).

2 options sont possibles :

- 1 page à 4 950 livres sterling (5 784.76 euros) partagée avec l'OTPH, soit un coût de 2 892.38 euros par structure,
 - ½ page à 2 950 livres sterling (3 447.48 euros)
- Promotion du Valenciennois en tant que destination « Congrès – Séminaires » dans deux supports de communication :
- Numéro de septembre du Nouvel Observateur, édition Nord-Pas de Calais, un publi-reportage d'une page dans la rubrique « Où sortir ? ». Tarif promotionnel de 2 392,00 euros ttc.
 - Numéro d'octobre du Magazine Businesssevent, spécialisé dans le tourisme d'affaires (Incentive, séminaires et entreprises). Édité à 50 000 exemplaires avec un lectorat de plus de 210 000 lecteurs de cadres, dirigeants d'entreprises, comités d'entreprises, institutionnels... Le numéro d'octobre a pour thématique la destination Nord Pas de Calais. Publi-reportage de 2 pages au tarif de 2 152,80 € ttc. Publicité reprise également sur le site Internet www.mybusinesssevent.com

Les dépenses sont inscrites au BP 2013 en section de fonctionnement, sous fonction 6236.

Après en avoir délibéré,

Le Comité de Direction

Par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

VALIDE LE PLAN MARKETING COMPLÉMENTAIRE SUIVANT :

- **World Héritage Review**
Le Nouvel Observateur
Businesssevent
Pour un montant total de 7437,18 €uros.

AUTORISE LE DIRECTEUR GÉNÉRAL A :

- Réserver des espaces publicitaires dans les supports de communications présentés,
- Engager les dépenses pour assurer le règlement de ces prestations.

Pour extrait conforme,

Fait à Valenciennes, le 04 juillet 2013

Le Président,
Guy HUART

